

Interpellation : Une réflexion sur la presse régionale

Après la perte de deux emplois au journal La Côte, il semble important de s'alerter sur la pente glissante qui se produit actuellement dans le monde de l'édition romande. Il est temps d'entreprendre une réflexion pour adapter notre manière d'approcher la presse et l'information locale.

Cette tâche ne prend sens qu'à une échelle régionale. Nyon, en tant que plus grande ville de la région, peut impulser un élan sur certains sujets si elle parvient à travailler en concorde avec les autres communes.

L'objectif de cette proposition est de faire voter une résolution qui envoie un message à la région. Cela permettrait en même temps à nos élus de la COREG et nos municipaux de trouver la manière la plus efficace de mettre ce projet à l'agenda du district de Nyon.

Projet

Nous devons entreprendre une réflexion avec tous les acteurs régionaux de l'information, afin de mettre en avant, ensemble, nos activités. Cela inclut les entreprises, les clubs sportifs, les autorités et encore les associations.

Permettre une couverture critique semble possible. L'indépendance de la presse pourrait très bien se conserver dans un modèle parapublic ou dans des modèles privés avec certaines subventions et conditions d'octroi.

Il est évident que la diffusion est une question primordiale, mais la production l'est tout autant. La région est constituée de groupes d'intérêt qui partagent des objectifs communs. Ensemble, ils bénéficient d'une couverture médiatique qui participe à leur développement. Mais cette diffusion a un coût.

Si nous réfléchissons ensemble au financement des médias, nous pourrions voir naître une presse locale en partie financée par la publicité, le financement indirect des associations régionales et une petite partie des abonnements papier.

La presse régionale dépendrait ainsi moins de la publicité commerciale en déclin et davantage d'un soutien direct de la communauté locale, des institutions régionales et des abonnements. Cela garantirait une plus grande indépendance éditoriale tout en assurant la viabilité économique des médias locaux.

Proposition

Pour concrétiser cette vision, nous proposons la création d'un groupe de travail composé de représentants des autorités locales, des médias locaux, des entreprises, des associations et des citoyens engagés. Ce groupe aurait pour mission de réfléchir à des mécanismes de financement innovants qui garantissent à la fois l'indépendance éditoriale et la viabilité économique de la presse locale.

Parmi les pistes à explorer, nous pourrions envisager la création d'un fonds de soutien à la presse locale alimenté par des contributions volontaires des entreprises et des particuliers, des subventions publiques conditionnées au respect de normes éthiques et déontologiques strictes, ainsi que des partenariats avec des institutions régionales pour la promotion de l'information locale.

Il est essentiel que cette réflexion soit menée de manière collaborative et inclusive, en associant l'ensemble des acteurs concernés.

Nous invitons donc le Conseil communal de Nyon à adopter une résolution (voir annexe) qui sera proposé après la réponse de la municipalité. Elle invite et à encourager la mise en place de ce groupe de travail. En travaillant ensemble, nous pourrions garantir un avenir durable à la presse locale, pierre angulaire de notre démocratie et de notre vivre-ensemble régional.

Interpellation à la Municipalité de la ville de Nyon :

Soutiendrez-vous une réflexion sur le fonctionnement de la presse régionale au niveau de la Région de Nyon ?

Alexander Federau, Les Vert.es de Nyon
Patelli Pierre, indépendant

Annexe :

Résolution

Considérant :

- A. La valeur fondamentale de la presse locale dans la promotion de l'information, de la démocratie et du vivre-ensemble au sein de notre région.
- B. Les défis économiques auxquels sont confrontés les médias locaux, en particulier la perte d'emplois récente et la nécessité d'assurer leur viabilité à long terme.
- C. L'importance de préserver l'indépendance éditoriale des médias locaux tout en garantissant leur financement adéquat.

Conscients :

- A. De la nécessité d'entreprendre une réflexion collective et innovante sur le financement de la presse locale dans notre région.

Le Conseil communal de Nyon décide :

- 1. D'œuvrer à la mise en place d'un groupe de travail composé de représentants des autorités locales, des médias locaux, des entreprises, des associations et des citoyens, chargé de réfléchir à des mécanismes de financement innovants pour la presse locale.
- 2. De soutenir activement la mise en place de partenariats avec des institutions régionales, des entreprises locales et d'autres acteurs concernés pour garantir la viabilité économique de la presse locale tout en préservant son indépendance éditoriale.
- 3. D'encourager la participation citoyenne et la transparence dans le processus de réflexion et de prise de décision concernant le financement de la presse locale.
- 4. De transmettre cette résolution aux autorités régionales compétentes et de les inviter à soutenir cette initiative régionale.